



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Indemnisation

Question écrite n° 40816

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, quelle suite il entend donner aux propositions de la fédération nationale des victimes d'accidents collectifs préconisant la création d'une structure extérieure aux assureurs pour suivre le déroulement du processus d'indemnisation, l'information régulière des victimes et leur famille et un premier secours d'urgence quel que soit le type de catastrophe. Il attire son attention sur le fait que les victimes françaises ou résidant en France sont particulièrement désarmées lorsque l'accident s'est produit à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40816

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 1996, page 3615